

GRENOBLE - ECHIROLLES

20 rue Fernand-Pelloutier
BP 107
38431 Echirolles Cedex
Tél. 04 76 09 50 54
Fax 04 76 40 79 93
www.ovec.fr



RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES
SUR LES COMPTES ANNUELS

Rapport du Commissaire aux Comptes
Sur les comptes annuels
ASSOCIATION ADIL 38
Siège : Hôtel du Département
7 rue Fantin Latour
38000 GRENOBLE

Exercice clos le 31 Décembre 2009

**Association Départementale d'Information
Sur le Logement de l'Isère
(ADIL 38)**

Siège : Hôtel du Département
7 rue Fantin Latour
38000 GRENOBLE

-:-

**RAPPORT SUR LES COMPTES ANNUELS
SUR LES COMPTES ANNUELS**

Exercice clos le 31 décembre 2009

+

Aux membres de l'Association,

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre assemblée générale, nous vous présentons notre rapport relatif à l'exercice clos le 31 décembre 2009 :

- Le contrôle des comptes annuels de l'association **ADIL 38**, tels qu'ils sont joints au présent rapport,
- La justification de nos appréciations,
- Les vérifications et informations spécifiques prévues par la loi.

Les comptes annuels ont été arrêtés par votre conseil d'administration. Il nous appartient, sur la base de notre audit, d'exprimer une opinion sur ces comptes.

I - OPINION SUR LES COMPTES ANNUELS

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France ; ces normes requièrent la mise en oeuvre de diligences permettant d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels ne comportent pas d'anomalies significatives.

Un audit consiste à vérifier, par sondages ou au moyen d'autres méthodes de sélection, les éléments justifiant des montants et informations figurant dans les comptes annuels. Il consiste également à apprécier les principes comptables suivis, les estimations significatives retenues et la présentation d'ensemble des comptes.

Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de l'association à la fin de cet exercice.

II. JUSTIFICATION DES APPRECIATIONS

En application des dispositions de l'article L.823-9 du Code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les éléments suivants :

Règles et principes comptables

- ✓ Dans le cadre des règles et principes comptables suivis par votre association, nous avons vérifié le caractère approprié des méthodes comptables retenues et des informations fournies, notamment en ce qui concerne la présentation des opérations relatives au fonctionnement de l'outil ETOIL.ORG, dont le détail est exposé dans le paragraphe « Etoil.org » de l'annexe, à la page 13.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le cadre de notre démarche d'audit des comptes annuels, pris dans leur ensemble, et ont donc contribué à la formation de notre opinion exprimée dans la première partie de ce rapport.

III - VERIFICATIONS ET INFORMATIONS SPECIFIQUES

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport moral et financier et dans les documents adressés aux membres sur la situation financière et les comptes annuels.

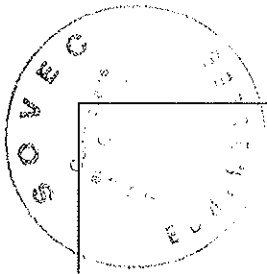
Echirolles, le 7 juin 2010

SOVEC

Société de Commissaires aux comptes
Membre de la Compagnie Régionale de Grenoble
représentée par



Justine GAIRAUD
Commissaire aux comptes
Associée



ADIL DE L'ISERE
 INFORMATION LOGEMENT
 2 Bd Mai Joffre
 38000 GRENOBLE

BILAN AU 31/12/2009

Exercice comptable du 01/01/09 au 31/12/09

	ACTIF			PASSIF		
	Valeurs brutes	Amort. 2009	Valeurs nettes	2009	2008	2007
ACTIF IMMOBILISE						
Immobilisations corporelles	34 766	16 201	18 565	25 594	29 139	76 000
Immobilisations financières	5 289	0	5 289	5 024	4 850	155 095
TOTAL I	40 055	16 201	23 854	30 618	33 989	238 600
ACTIF CIRCULANT						
Créances			44 095	18 853	42 477	9 848
Autres créances			44 095	18 853	42 477	50 988
Valeurs mobilières de placement			348 517	283 144	0	60 938
Disponibilités			88 759	90 637	324 359	7 236
Compte courant			9 743	13 108	0	11 112
Livret A			79 015	77 529	0	0
TOTAL II			481 371	392 635	366 836	89 133
Compte de régularisation			2 703	2 449	8 174	0
Charges constatées d'avance			2 703	2 449	8 174	0
TOTAL III			2 703	2 449	8 174	100 100
TOTAL GENERAL (I+II+III)			507 928	425 701	409 000	425 701
						507 928
						425 701
						409 000

ANNEXE

Annexe au bilan de l'exercice clos le 31 décembre 2009 dont le total du bilan est de 507 928 € et dont le compte de fonctionnement de l'exercice fait ressortir un excédent de 60 333 €

L'annexe ci-après fait partie intégrante des comptes annuels.

❖ PRINCIPES COMPTABLES

Les comptes annuels de l'exercice clos au 31.12.09 ont été établis et présentés conformément aux dispositions du règlement 99.01 du plan comptable associatif et du plan comptable du Conseil National de la Vie Associative.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est celle des coûts historiques.

Les méthodes d'évaluation retenues et la présentation des comptes annuels respectent le principe de prudence conformément aux hypothèses de base :

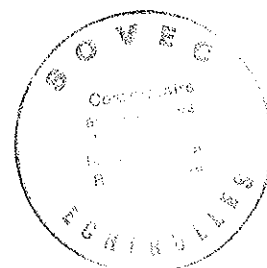
- Continuité de l'activité
- Indépendance des exercices

❖ IMMOBILISATIONS

Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition (prix d'achat majoré des frais accessoires éventuels)

Les amortissements pour dépréciation sont calculés selon le mode linéaire en fonction de la durée de vie prévue à savoir :

- | | |
|-----------------------------|-------|
| - Agencement & installation | 3 ans |
| - Matériel informatique | 3 ans |
| - Mobilier de bureau | 8 ans |



✓ Valeurs brutes des immobilisations corporelles

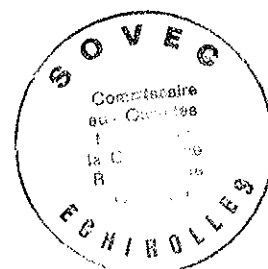
Immobilisations	Valeur brute au 01.01.09	Acquisitions	Cessions	Solde 31.12.09
Agencement & installations	4 731,10	0,00	0,00	4 731,10
Matériel informatique	14 358,57	0,00	0,00	14 358,57
<i>dont Adil Grenoble</i>	13 445,54	0,00	0,00	13 445,54
<i>dont Adil Nord Isère</i>	0,00	0,00	0,00	0,00
<i>dont ETOIL.org</i>	913,03	0,00	0,00	913,03
Mobilier de bureau	14 468,34	1 207,96	0,00	15 676,30
<i>dont Adil Grenoble</i>	11 887,81	1 207,96	0,00	13 095,77
<i>dont Adil Nord Isère</i>	1 340,71	0,00	0,00	1 340,71
<i>dont ETOIL.org</i>	1 239,82	0,00	0,00	1 239,82
TOTAUX	33 558,01	1 207,96	0,00	34 765,97

✓ Amortissements des immobilisations corporelles

Amortissements	Valeur brute	Amortissements cumulés en début d'exercice	Amortissement de l'exercice	Amortissements cumulés en fin d'exercice	Valeur nette comptable au 31.12.09
Agencement & installations	4 731,10	1 577,03	1 577,03	3 154,06	1 577,04
Matériel informatique	14 358,57	4 609,43	4 786,19	9 395,62	4 962,95
<i>dont Adil Grenoble</i>	13 445,54	4 295,92	4 481,85	8 777,77	4 667,77
<i>dont Adil Nord Isère</i>	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<i>dont ETOIL.org</i>	913,03	313,51	304,34	617,85	295,18
Mobilier de bureau	15 676,30	1 777,83	1 873,21	3 651,04	12 025,26
<i>dont Adil Grenoble</i>	13 095,77	1 591,60	1 550,51	3 142,11	9 953,66
<i>dont Adil Nord Isère</i>	1 340,71	16,53	167,72	184,25	1 156,46
<i>dont ETOIL.org</i>	1 239,82	169,70	154,98	324,68	915,14
TOTAUX	34 765,97	7 964,29	8 236,43	16 200,72	18 565,25

Les immobilisations financières sont composées des dépôts de garantie versés lors de la location des bureaux et l'acquisition de mobiles téléphoniques soit 5 288,77 € :

- 4 850,00 € bureaux Grenoble (année 2007)
- 173,77 € bureaux Nord Isère (année 2008)
- 265,00 € caution sur acquisition mobiles (année 2009)





SUBVENTIONS & COTISATIONS

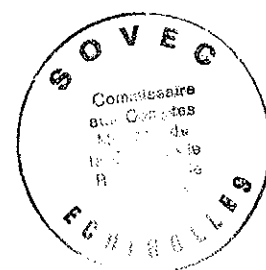
Les subventions sont inscrites en produits au fur et à mesure de leur encaissement. Un produit à recevoir est constaté au 31 décembre si le montant perçu au cours de l'exercice est inférieur aux décisions communiquées à l'association.

Inversement, les sommes perçues en cours d'exercice et concernant l'exercice suivant sont inscrites au bilan en produits constatés d'avance. Il en est de même pour les cotisations.



DETAIL DES POSTES DU BILAN

	ADIL	ETOIL	TOTAL
✓ Produits à recevoir			44 095
Subvention	14 090	27400	41 490
Cotisations	1 950	Néant	1 950
Pôle Emploi	Néant	655	655
✓ Charges à payer			58 094
Dettes fournisseurs	8 742	0	8 742
Dettes sociales	38 191	8 318	46 509
✓ Charges constatées d'avance			2 703
Charges gles d'exploitation <i>(eau, électricité, assurance, téléphone...)</i>	2 703	0	2 703



❖ ETAT DES CREANCES & DES DETTES

La totalité des échéances des créances, reflétées dans le bilan, sont réalisables à moins d'un an

CREANCES	ADIL	ETOIL	TOTAL	-1 an	+ 1 an
Subvention	14 090	27 400	41 490	41 490	Néant
Cotisation	1 950	0	1 950	1 950	Néant
Sociales	0	655	655	655	Néant
TOTAL	16 040	28 055	44 095	44 095	Néant

A l'exclusion de la dette envers le C.G.I., toutes les dettes sont exigibles à moins d'un an

Dettes	ADIL	ETOIL	TOTAL	-1 an	+ 1 an
Fournisseurs	11 585	0	11 585	11 585	Néant
Sociales	79 159	16 242	95 401	95 401	Néant
Fiscales	0	0	0	Néant	Néant
Divers (CGI)	0	4 042	4 042	Néant	4 042
TOTAL	106 986	4 042	111 028	106 986	4 042

❖ FONDS PROPRES AU 31/12/2009

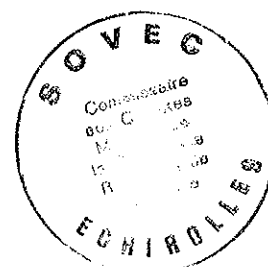
396 901

Les fonds propres au 31/12/2009 sont constitués :

	ADIL	ETOIL	TOTAL
Fonds de réserve	76 000	0	76 000
Report à nouveau 31/12/2009	253 063	7 505	260 568
Résultat 2009	60 333	0	60 333
TOTAL	389 396	7 505	396 901

❖ CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES

L'ADIL de l'ISERE n'a bénéficié d'aucune contribution volontaire au titre de l'exercice 2009.



❖ **DIVERS**

✓ *Droit Individuel à la Formation (DIF)*

Nombre d'heures capitalisées au 31/12/09

294 heures

✓ *Effectif équivalent temps plein (ETP)*

Cadres

2

Employés

6

❖ Les Administrateurs, composant le C.A. de l'ADIL DE L'ISERE, sont tous des membres bénévoles.



❖ DETAIL DES PRODUITS COURANTS DE FONCTIONNEMENT

ADIL DE L'ISERE		ETOIL.org
cotisations	subventions	subventions

Collège I - Offreurs de biens & services privés ou publics

Organismes HLM privés ou publics

ACTIS	3 631,00	
CGLS		24 163,55
LE PAYS DE VIZILLE	465,00	
OPAC 38	7 761,00	
PLURALIS	3 380,00	
SDH	5 267,00	

Organismes collecteurs 1 %

ALIANCE	50,00	
EPERGOS	50,00	
GIC	50,00	
UESL		99 856,00

Organismes de crédit

CAISSE D EPARGNE	1 500,00	
CAISSE DES DEPOTS & CONSIGNATIONS	1 500,00	
CAISSE DES DEPOTS & CONSIGNATIONS <i>extourne cotisation 2008 non versée</i>	-1 500,00	
CREDIT FONCIER	300,00	

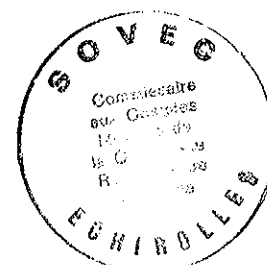
Organisations professionnelles

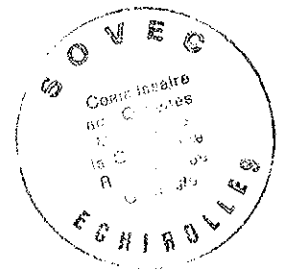
CHAMBRE DES NOTAIRES	500,00	
FNAIM	1 000,00	
UNION DES MAISONS FRANCAISES	500,00	
UNPI	50,00	

Collège II - Associations de consommateurs & d'usagers

Associations

AFOC	50,00	
C.I.D.F.F.	50,00	
C.I.D.F.F. <i>extourne cotisation 2008 non versée</i>	-50,00	
CLCV	50,00	
CNL	50,00	
CSF	50,00	
INDECOSA CGT	50,00	
UCIM	50,00	
UDAF	50,00	
UN TOIT POUR TOUS	50,00	
UMHIJ	50,00	





Collège III - Pouvoirs publics & organismes d'intérêt général

MINISTERE DU LOGEMENT	97 000,00	
CONSEIL GENERAL DE L'ISERE	100 000,00	71 706,28
CAF GRENOBLE	16 666,00	
CAF VIENNE	8 334,00	
EPCI/Communes		
C.A.P.I.	8 268,00	
CAPViennois	6 188,00	
CAPVoiron	8 264,00	
CC PAYS DU GRESIVAUDAN	9 147,00	
CCPR	4 393,00	
CC SAINT MARCELLIN	1 985,00	
CC SUD GRENOBLOIS	2 528,00	
CC VALONS DE LA TOUR	2 152,00	
CC VINAY	900,00	
METRO	36 290,00	
VILLE DE GRENOBLE	14 050,00	
VILLE DE SAINT MARTIN D HERES	3 198,00	
VILLE DE SEYSSINS	631,00	
Association d'intérêt général		
AGEDEN	50,00	
ALE	50,00	
CAUE	50,00	
HABITAT & DEVELOPPEMENT ISERE/SAVOIE	50,00	
PACT DE L'ISERE	50,00	

25 204,00	444 013,55	71 706,28
cotisations	subventions	subventions
ADIL DE L'ISERE		ETOIL.org

NOTA

La **subvention 2009**, versée par le C.G.I. est de **57 400,00 €**, montant auquel il convient de rajouter le report partiel du compte «*Dettes envers les financeurs*» pour la somme de **14 306,28 €**. Rappelons que ce compte laissait apparaître, au 31/12/2008, un solde créditeur de **18 347,91 €**.

	31/12/2008	Fonds utilisés	Subvention versée	31/12/2009
Dettes envers les financeurs 2007	7 235,80	7 235,80	-	0
Dettes envers les financeurs 2008	11 112,11	7 070,48	-	4 041,63
Subvention versée en 2009	-	-	57 400,00	-
Totaux	18 347,91	14 306,28	57 400,00	4 041,63

Au **31/12/2009**, le **solde créditeur** du compte «*Dettes envers les financeurs*» est par conséquent ramené à **4 041,63 €**. Ce montant viendra en **minoration** du montant de la subvention CGI 2010.

Pour l'année 2009, le budget de fonctionnement d'ETOIL.org, délégué à l'ADIL DE L'ISERE, est de 57 400 €.

A l'issue du comité de pilotage d'ETOIL.org, qui a eu lieu le 22 octobre 2009, un complément budgétaire a été alloué à l'ADIL afin de financer un contrat de maîtrise d'ouvrage ainsi qu'une mission d'intérim, d'où un **budget global de fonctionnement de 75 748 €**.

A l'identique des années antérieures, nous rappelons que les charges inhérentes à l'activité d'ETOIL.org, lui sont répercutées intégralement. En complément, la quote-part de certaines charges fixes de fonctionnement de l'ADIL lui est refacturée suivant les clés de répartition habituelles, à savoir :

- Surface du bureau ETOIL.org soit 10 m²/180 (eau, électricité, charges et location immobilière, entretien, assurance)
- Nombre d'utilisateurs ETOIL.org soit 1 personne/8 (fournitures administratives, maintenance informatique...)
- 25 % de la charge globale (téléphonie)
- Subvention ETOIL.org/subventions globales (honoraires du commissaire aux comptes)

	REALISE	BUDGET
CHARGES	81 737	67 440
Eau, électricité	78	200
Fournitures administratives	879	1 500
Location immobilière	1 395	1 500
Charges locatives immobilières	602	450
Maintenance informatique	318	500
Entretien locaux	239	300
Assurances	107	100
Personnel intérimaire	7 159	0
Honoraires comptables	473	470
Honoraires informatiques	4 880	0
Frais de déplacement	506	500
Téléphone	1 127	1 000
Frais de personnel	63 515	60 420
DAP des immobilisations corporelles	459	500
PRODUITS	81 737	67 440
Subvention de fonctionnement	57 400	57 400
Excédent subvention 2007	7 236	0
Excédent subvention 2008*	7 070	0
ASSEDIC aide dégressive à l'embauche	10 030	10 040
RESULTAT AU 31/12/09	0	0

*Excédent subvention 2008 : voir NOTA page précédente

